

[traduit de l'anglais]

## Déclaration conjointe France-Irlande

### **pour adoption par Messieurs Le Drian et Coveney**

La France et l'Irlande sont unies par une relation historique d'amitié et de proximité qui dure depuis des siècles. Les liens entre nos deux pays sont aussi nombreux qu'étroits, qu'il s'agisse de notre patrimoine commun remontant aux Celtes et aux Normands, de l'inspiration apportée par la Révolution française à la propre lutte de l'Irlande pour son indépendance ou encore du sacrifice collectif fait par les deux nations pendant la Première Guerre mondiale.

La France et l'Irlande sont des partenaires de confiance au sein de l'Union européenne, la France étant désormais le plus proche voisin européen de l'Irlande. Elles coopèrent étroitement sur la scène internationale en tant que membres du Conseil de sécurité des Nations Unies afin de promouvoir les valeurs fondamentales qui sont au cœur du projet européen. Notre relation politique et économique est florissante, des liens solides et dynamiques unissent nos populations et la culture continue d'occuper une place centrale dans nos échanges.

Nos pays souhaitent tous deux faire franchir une étape supplémentaire à leur relation, notamment à l'aide du document stratégique intitulé « Ensemble dans l'Esprit et dans l'Action », publié par l'Irlande en août 2019.

Conscients de ces aspirations partagées, et afin de renforcer et d'approfondir encore les relations entre nos deux pays, nous, ministres des Affaires étrangères de la France et de l'Irlande, décidons d'élaborer un Plan d'action commun substantiel et stratégique, qui sera adopté au second semestre de 2021.

Dans un premier temps, nous convenons aujourd'hui de :

#### **- Coopérer au niveau diplomatique :**

1. Lancer un nouveau **dialogue structuré** entre nos ministères des Affaires étrangères, prévoyant des consultations annuelles entre nos directeurs généraux de l'Union européenne, nos directeurs politiques, nos directeurs des Nations Unies, d'Afrique et d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient respectifs. Mettre en place des consultations annuelles entre nos ambassadeurs pour le Climat. Une première session de dialogue pourrait être organisée avant le début de la présidence française de l'Union européenne en 2022.

2. Continuer de coopérer étroitement au sein des Nations Unies, notamment pendant le mandat de l'Irlande au **Conseil de sécurité**, pour renforcer un multilatéralisme efficace et l'ordre international fondé sur des règles de droit.

3. Poursuivre notre étroite concertation relative au **Programme franco-irlandais de stages** pour les missions (FIMIP) à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève. Ce programme s'adresse principalement aux missions des pays les moins avancés et des petites économies vulnérables, et se concentre sur les missions basées à Genève. Il s'inscrit dans le cadre de l'assistance technique liée au commerce fournie par les deux pays.

4. Poursuivre notre coopération concernant la promotion et la protection de l'état de droit et des **droits de l'Homme** dans les enceintes multilatérales, notamment au Conseil des droits de l'homme et par l'intermédiaire de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

5. Mettre en place un programme d'**échange de fonctionnaires** et de diplomates entre nos administrations. Dans un premier temps, le ministère irlandais des Affaires étrangères enverra un fonctionnaire à l'École nationale d'administration (ENA).

6. Continuer de travailler avec d'autres ministères des Affaires étrangères pour promouvoir le **Programme de développement durable** dans nos ministères, y compris au niveau des missions.

7. Dans le cadre du **développement du réseau d'ambassades de l'Irlande en Afrique**, notamment en Afrique de l'Ouest, la France apportera son soutien (coordination, dialogue, partage d'informations).

**- Coopérer aux niveaux éducatif et culturel :**

8. Soutenir les **initiatives visant à promouvoir la langue française et la culture francophone en Irlande**, y compris dans le système éducatif. Nous lancerons un réseau de promotion de la langue française auprès des fonctionnaires irlandais. Nous renforcerons les liens entre l'Irlande et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La célébration de la Journée internationale de la Francophonie devrait être un moment fort de coopération. La promotion de la langue française sera un élément clé du Plan d'action conjoint stratégique.

9. Approfondir notre **coopération culturelle** en intensifiant les consultations régulières entre les sections culturelles de nos ambassades et entre nos directeurs de la Culture, en vue de planifier les futurs projets et programmes communs, et d'attirer des publics nouveaux, variés et plus jeunes dans les deux pays.

10. Approfondir nos relations dans le domaine de la **recherche** et organiser un séminaire entre la France et l'Irlande pour promouvoir l'accord en vigueur entre le Gouvernement français et le Conseil irlandais de la recherche, avec notamment l'extension des financements des partenaires stratégiques nationaux et la préparation des chercheurs à gérer des financements du programme « Horizon Europe », en particulier sur les thématiques des biens publics mondiaux, de la santé, du numérique et de la croissance durable.

11. Renforcer le **dialogue stratégique** entre groupes de réflexion, experts et universitaires français et irlandais sur des questions d'intérêt commun essentielles, notamment les affaires européennes.

**- Coopérer aux niveaux économique et douanier :**

12. Continuer à œuvrer ensemble pour encourager les **liaisons maritimes directes** entre nos deux pays et tirer le meilleur parti des possibilités offertes par ces liaisons pour nos entreprises, nos échanges commerciaux, le tourisme et les interactions entre les citoyens de nos deux pays.

13. Renforcer la coopération technique entre tous les ministères concernés sur les questions relatives aux flux commerciaux post-Brexit, y compris les marchandises circulant entre l'Irlande et la France, à la fois directement et via le Landbridge.

14. Réaffirmer notre soutien conjoint au projet **Celtic Interconnector** entre Cork et la Bretagne. Cette liaison électrique directe entre l'Irlande et la France, son voisin européen le plus proche, sera déterminante pour l'intégration du marché européen de l'énergie, le développement des sources d'énergie renouvelable, la solidarité et la sécurité de l'approvisionnement. EirGrid et RTE France, gestionnaires des réseaux de transport d'électricité de l'Irlande et de la France et porteurs de ce projet, ont franchi récemment une étape importante concernant les achats destinés au projet, en publiant un cahier des charges pour les prestataires qui réaliseront *in fine* le projet lorsque celui-ci aura été accepté par les deux pays.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le processus de transition énergétique, la lutte contre les changements climatiques, les objectifs ambitieux de l'UE en matière d'interconnexion transfrontalière et la fin de l'isolement énergétique de l'Irlande.

**- Coopérer au niveau décentralisé au profit des citoyens :**

15. Poursuivre le renforcement des relations entre **les citoyens de nos deux pays**, notamment grâce à la coopération entre communes et autres collectivités et institutions locales. Un rassemblement de représentants de collectivités locales irlandaises et françaises sera organisé, avec le soutien de nos deux gouvernements. Il aura pour objectif, à partir de la coopération existante, de lancer des

partenariats coopératifs entre collectivités locales, en particulier dans les domaines de la croissance durable, de l'éducation, de la recherche et de l'innovation, ainsi que de la culture et de la langue.

Enfin, nous décidons aujourd'hui d'élaborer un **Plan d'action commun stratégique** entre nos deux pays, pour donner une nouvelle dimension à nos relations, dans le but notamment de renforcer notre coopération bilatérale sur les questions européennes et la politique étrangère, d'intensifier notre collaboration sur la croissance durable, de mettre en place une relation étroite dans les domaines de l'économie et d'approfondir encore nos liens culturels, en particulier sur les questions liées à la langue, à l'enseignement et à la recherche.